

RCS : ST MALO
Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00096
Numéro SIREN : 435 376 470
Nom ou dénomination : A L ABRI DES FLOTS

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2019 sous le numéro de dépôt 2460

SAS A L'ABRI DES FLOTS

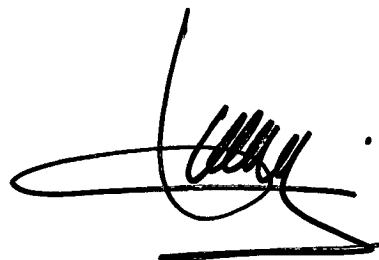
6 Place De la République

35800 DINARD

*Rapport sur les comptes
Période du 01/09/2017 au 31/08/2018*

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-MALO
DÉPÔT DU :
18 JUIN 2019
LE GREFFIER
N° 2460



SAS A L'ABRI DES FLOTS

6 Place De la République

35800 DINARD

COMPTES ANNUELS AU 31 AOUT 2018

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 8

DOSSIER DE GESTION

- Soldes intermédiaires de gestion	9
- Equilibre financier	10
- Tableau de financement	11 et 12
- Du résultat à la trésorerie	13

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	15 245		15 245	15 245		
	Fonds commercial (1)	76 225		76 225	76 225		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	291 804	223 522	68 281	57 918	10 363	17.89
	Autres immobilisations corporelles	864 681	735 257	129 423	175 796	46 372	26.38
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	466		466	458	8	1.67
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	750		750	750		
Total II		1 249 170	958 780	290 390	326 392	36 002	11.03
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	34 613		34 613	39 163	4 550	11.62
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	9 303		9 303	7 832	1 471	18.78
	Autres créances	184 282		184 282	70 389	113 893	161.81
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	334 091		334 091	254 640	79 451	31.20
	Charges constatées d'avance (3)	10 220		10 220	5 995	4 225	70.48
	Total III	572 510		572 510	378 019	194 491	51.45
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 821 679	958 780	862 900	704 411	158 489	22.50

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

750

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 624) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 624	7 624		
	Réserves				
	Réserve légale	762	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	78 015	93 810	15 796	16.84
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	275 674	284 204	8 530	3.00
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	362 075	386 401	24 326	6.30
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	110 351	42 908	67 443	157.18
	Concours bancaires courants	174	235	61	26.01
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 806	140 430	91 376	65.07
	Dettes fiscales et sociales	158 493	134 437	24 057	17.89
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	500 825	318 010	182 815	57.49
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	862 900	704 411	158 489	22.50

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

410 669 291 328

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 290 596		2 290 596	2 217 679		72 916	3.29
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	2 290 596		2 290 596	2 217 679		72 916	3.29
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			3 827	8 933		5 106	57.15
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 519	3 874		2 645	68.27
Autres produits			862	2 584		1 721	66.62
Total des Produits d'exploitation (I)			2 301 804	2 233 070		68 734	3.08
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			644 797	630 699		14 098	2.24
Variation de stock (marchandises)			4 550	2 236		6 786	303.49
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			448 234	434 399		13 835	3.18
Impôts, taxes et versements assimilés			22 050	16 573		5 476	33.04
Salaires et traitements			574 871	541 052		33 818	6.25
Charges sociales			140 410	138 940		1 470	1.06
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			85 125	79 448		5 676	7.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 095	1 775		1 320	74.33
Total des Charges d'exploitation (II)			1 923 131	1 840 651		82 480	4.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			378 673	392 419		13 746	3.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2018 12	31/08/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 988	2 226	238	10.69
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8	7	1	21.72
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 996	2 233	237	10.60
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 536	1 785	249	13.96
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 536	1 785	249	13.96
2. Résultat financier (V-VI)	460	447	13	2.81
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	379 133	392 866	13 733	3.50
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 400	2 400	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		2 400	2 400	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 400	2 400	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	103 459	111 062	7 603	6.85
Total des produits (I+III+V+VII)	2 303 800	2 237 703	66 098	2.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 028 127	1 953 498	74 628	3.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	275 674	284 204	8 530	3.00

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 469		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	263 512		28 292
Installations générales agencements aménagements divers	809 950		5 824
Matériel de transport	10 585		15 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 322		
TOTAL	1 107 369		49 115
Autres titres immobilisés	458		8
Prêts, autres immobilisations financières	750		
TOTAL	1 208		8
TOTAL GENERAL	1 200 047		49 123

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			91 469	91 469
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			291 804	291 804
Installations générales agencements aménagements divers			815 774	815 774
Matériel de transport			25 585	25 585
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 322	23 322
TOTAL			1 156 484	1 156 484
Autres titres immobilisés			466	466
Prêts, autres immobilisations financières			750	750
TOTAL			1 216	1 216
TOTAL GENERAL			1 249 170	1 249 170

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	205 594	17 929		223 522
Installations générales agencements aménagements divers	643 057	64 670		707 727
Matériel de transport	10 585	300		10 885
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 419	2 226		16 646
TOTAL	873 655	85 125		958 780
TOTAL GENERAL	873 655	85 125		958 780

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	17 929				
Instal.générales agenc.aménag.divers	64 670				
Matériel de transport	300				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 226				
TOTAL	85 125				
TOTAL GENERAL	85 125				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	750	750	
Autres créances clients	9 303	9 303	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 466	4 466	
Groupe et associés	161 967	161 967	
Débiteurs divers	17 849	17 849	
Charges constatées d'avance	10 220	10 220	
TOTAL	204 556	204 556	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	110 466	20 310	90 156	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	59	59		
Fournisseurs et comptes rattachés	231 806	231 806		
Personnel et comptes rattachés	67 803	67 803		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 016	40 016		
Taxe sur la valeur ajoutée	37 966	37 966		
Autres impôts taxes et assimilés	12 709	12 709		
TOTAL	500 825	410 669	90 156	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	85 101			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 658			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	7 624			7 624

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	17 849
Total	17 849

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	174
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 713
Dettes fiscales et sociales	44 250
Total	72 137

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 220
Total	10 220

SAS A L'ABRI DES FLOTS

6 Place De la République

35800 DINARD

DOSSIER DE GESTION

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/08/2018 12	% CA	Exercice N-1 31/08/2017 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	2 290 596	100.00	2 217 679	100.00	72 916	3.29
+ Ventes de marchandises	2 290 596	100.00	2 217 679	100.00	72 916	3.29
- Coût d'achat des marchandises vendues	649 347	28.35	628 463	28.34	20 884	3.32
Marge commerciale	1 641 249	71.65	1 589 217	71.66	52 032	3.27
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production						
Marge brute globale	1 641 249	71.65	1 589 217	71.66	52 032	3.27
- Autres achats + charges externes	448 234	19.57	434 399	19.59	13 835	3.18
Valeur ajoutée	1 193 015	52.08	1 154 818	52.07	38 197	3.31
+ Subventions d'exploitation	3 827	0.17	8 933	0.40	5 106	57.15
- Impôts, taxes et versements assimilés	22 050	0.96	16 573	0.75	5 476	33.04
- Salaires du personnel	574 871	25.10	541 052	24.40	33 818	6.25
- Charges sociales du personnel	140 410	6.13	138 940	6.27	1 470	1.06
Excédent brut d'exploitation	459 512	20.06	467 185	21.07	7 674	1.64
+ Autres produits de gestion courante	862	0.04	2 584	0.12	1 721	66.62
- Autres charges de gestion courante	3 095	0.14	1 775	0.08	1 320	74.33
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	6 519	0.28	3 874	0.17	2 645	68.27
- Dotations aux amortissements	85 125	3.72	79 448	3.58	5 676	7.14
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	378 673	16.53	392 419	17.70	13 746	3.50
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 996	0.09	2 233	0.10	237	10.60
- Charges financières	1 536	0.07	1 785	0.08	249	13.96
Résultat courant	379 133	16.55	392 866	17.72	13 733	3.50
+ Produits exceptionnels			2 400	0.11	2 400	100.00
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel			2 400	0.11	2 400	100.00
- Impôt sur les bénéfices	103 459	4.52	111 062	5.01	7 603	6.85
- Participation des salariés						
Résultat NET	275 674	12.04	284 204	12.82	8 530	3.00

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N			Exercice N-1			Ecart N / N-1	
	31/08/2018	12	Nbj CA	31/08/2017	12	Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT								
Capital et réserves	86 401		13.58	102 197		16.59	15 796	15.46
Résultat de l'exercice	275 674		43.33	284 204		46.14	8 530	3.00
Provisions réglementées et subventions								
CAPITAUX PROPRES	362 075		56.91	386 401		62.73	24 326	6.30
Provisions pour risques et charges								
Emprunts et dettes assimilées	110 351		17.34	42 908		6.97	67 443	157.18
Groupes et associés								
CAPITAUX PERMANENTS	472 426		74.25	429 309		69.69	43 117	10.04
Actif net immobilisé	290 390		45.64	326 392		52.98	36 002	11.03
Charges à répartir sur plusieurs exercices								
FONDS DE ROULEMENT	182 036		28.61	102 918		16.71	79 118	76.88
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT								
Stocks et en cours	34 613		5.44	39 163		6.36	4 550	11.62
Créances clients et comptes rattachés	9 303		1.46	7 832		1.27	1 471	18.78
Autres créances	184 282		28.96	70 389		11.43	113 893	161.81
Comptes de régularisation	10 220		1.61	5 995		0.97	4 225	70.48
ACTIF CIRCULANT	238 419		37.47	123 379		20.03	115 040	93.24
Fournisseurs et comptes rattachés	231 806		36.43	140 430		22.80	91 376	65.07
Autres dettes	158 493		24.91	134 437		21.82	24 057	17.89
Comptes de régularisation								
DETTES D'EXPLOITATION	390 300		61.34	274 866		44.62	115 433	42.00
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	151 881		23.87	151 488		24.59	394	0.26
Disponibilités	334 091		52.51	254 640		41.34	79 451	31.20
Concours bancaires courants	174		0.03	235		0.04	61	26.01
TRESORERIE NETTE	333 917		52.48	254 405		41.30	79 512	31.25

**TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 31/08/2017 12
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	275 674	284 204
Dotations aux amortissements et provisions	85 125	79 448
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		2 400
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	360 799	361 253
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	360 799	361 253
Cessions d'immobilisations		2 400
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation des comptes courants d'associés		
Augmentation des dettes financières	83 987	23 100
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	444 786	386 753
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations	49 123	37 254
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres	300 000	305 000
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières	16 568	40 900
TOTAL DES EMPLOIS	365 690	383 153
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL Ressource nette (+) ou emploi net (-)	79 095	3 600

**TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1) 31/08/2018 12	Variations (N-1) - (N-2) 31/08/2017 12
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS		
Stocks et en cours	4 550	2 236
Clients et comptes rattachés	1 471	2 358
Autres créances	113 893	86 803
Comptes de régularisation	4 225	3 018
VARIATION	115 040	85 227
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE		
Fournisseurs et comptes rattachés	91 376	181 311
Autres dettes	24 080	18 776
Comptes de régularisation		
VARIATION	115 457	200 087
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice	417	114 860
VARIATION TRESORERIE		
Disponibilités	79 451	111 145
Concours bancaires courants	61	116
VARIATION	79 512	111 261
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT Emploi net (-) ou Ressource nette (+)	79 095	3 600

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 31/08/2017 12
RESULTAT NET COMPTABLE	275 674	284 204
± Non flux d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	85 125	79 448
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat	85 125	2 400
		77 048
= Capacité d'autofinancement	360 799	361 253
- Prélèvements		
= Autofinancement disponible	360 799	361 253
+ Variation du B.F.R.	417	114 860
= Trésorerie d'exploitation	361 215	246 393
+ Ressources		
Cessions d'immobilisations		2 400
Augmentation des capitaux propres		
Augmentations des comptes courants d'associés	83 987	23 100
Augmentations des dettes financières		
Subventions reçues	83 987	
		25 500
- Emplois		
Acquisitions d'immobilisations	49 123	37 254
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres	300 000	305 000
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières	16 568	40 900
= Variation de trésorerie	79 512	111 261
+ Trésorerie initiale	254 405	365 666
TRESORERIE FINALE	333 917	254 405

SASU A L'ABRI DES FLOTS
Au capital de 7 624 EUROS
Siège social : 6 Place de la République
35800 DINARD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

.....

Exercice 2017/2018
Du 01/09/2017 au 31/08/2018

FRANCK PANNETIER

Commissaire aux Comptes
Expert-Comptable Diplômé par l'État

2, rue Edison | Parc d'activités de la Richardière
35530 Noyal sur Vilaine

Tél. : 02 99 00 61 55
Fax : 02 99 00 67 06

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Au Président de la société A L'ABRI DES FLOTS,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société A L'ABRI DES FLOTS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Septembre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni des services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Noyal sur Vilaine,
Le 11 Février 2019

Franck Pannetier
Commissaire aux Comptes

Franck PANNETIER

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
2, Rue Edison - Parc d'Activités de la Richardière
35530 NOYAL SUR VILAINE
Tél: 02 99 00 67 06 Fax: 02 99 00 67 06



ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Franck PANNETIER

Commissaire aux Comptes

Membre de la Société Régionale de Rennes
2, Rue Edison - Parc d'Activités de la Richardière
35530 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 00 61 55 Fax: 02 99 00 67 06

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
autres postes d'immobilisations incorporelles	91 469		
installations techniques, Matériel et outillage industriel	263 512		28 292
installations générales agencements aménagements divers	809 950		5 824
matériel de transport	10 585		15 000
matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 322		
TOTAL	1 107 369		49 115
autres titres immobilisés	458		8
prêts, autres immobilisations financières	750		
TOTAL	1 208		8
TOTAL GENERAL	1 200 047		49 123

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
autres immobilisations incorporelles			91 469	91 469
installations techniques, Matériel et outillage industriel			291 804	291 804
installations générales agencements aménagements divers			815 774	815 774
matériel de transport			25 585	25 585
matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 322	23 322
TOTAL			1 156 484	1 156 484
autres titres immobilisés			466	466
prêts, autres immobilisations financières			750	750
TOTAL			1 216	1 216
TOTAL GENERAL			1 249 170	1 249 170

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
installations techniques, Matériel et outillage industriel	205 594	17 929		223 522
installations générales agencements aménagements divers	643 057	64 670		707 727
matériel de transport	10 585	300		10 885
matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 419	2 226		16 646
TOTAL	873 655	85 125		958 780
TOTAL GENERAL	873 655	85 125		958 780

Franck PANNETIER

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
2, Rue Edison - Parc d'Activités de la Richardière
35530 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 00 61 55 Fax: 02 99 00 67 06

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
matériel techniques matériel outillage indus.	17 929				
matériel générales agenc.aménag.divers	64 670				
matériel de transport	300				
matériel de bureau informatique mobilier	2 226				
TOTAL	85 125				
TOTAL GENERAL	85 125				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
autres immobilisations financières	750	750	
autres créances clients	9 303	9 303	
provision sur la valeur ajoutée	4 466	4 466	
groupes et associés	161 967	161 967	
autres débiteurs divers	17 849	17 849	
provisions constatées d'avance	10 220	10 220	
TOTAL	204 556	204 556	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	110 466	20 310	90 156	
emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	59	59		
fournisseurs et comptes rattachés	231 806	231 806		
personnel et comptes rattachés	67 803	67 803		
écurité sociale et autres organismes sociaux	40 016	40 016		
provision sur la valeur ajoutée	37 966	37 966		
autres impôts taxes et assimilés	12 709	12 709		
TOTAL	500 825	410 669	90 156	
emprunts souscrits en cours d'exercice	85 101			
emprunts remboursés en cours d'exercice	17 658			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	7 624			7 624

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	17 849
Total	17 849

Franck PANNETIER

Commissaire aux Comptes

Megaron.com
la Compagnie Régionale de Rennes
2, Rue Edison - Parc d'Activités de la Richardière
35530 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 00 61 55 Fax: 02 99 00 67 06

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	174
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 713
Dettes fiscales et sociales	44 250
Total	72 137

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 220
Total	10 220

À L'ABRI DES FLOTS
Société par actions simplifiée
au capital de 7 624 euros
Siège social : 6, place de la république
35800 DINARD
435376470 RCS SAINT MALO

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 FÉVRIER 2019

L'an 2019,
Le 28 février,
À 11 heures,

La société ALBERT FINANCE, Société à responsabilité limitée au capital de 341 000 euros, ayant son siège social 7, rue de Nemours, 35000 RENNES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 507 564 912 RCS RENNES,
Représentée par son , Monsieur Stéphane LORAINÉ,

Associée unique de la société A L'ABRI DES FLOTS,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, ALBERT FINANCE, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, à compter du 10 février 2019.

La société ALBERT FINANCE, associée unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération de la Présidente,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

ES

PREMIERE DECISION

L'associée unique, sur la base de son rapport de gestion et après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 275 674 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	275 674 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	24 326 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	300 000 euros
A titre de dividendes	300 000 euros
Soit 39,35 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 28 février 2019.

L'associée unique déclare être informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2015 :

304 960,00 euros, soit 40 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 304 960 euros

Exercice clos le 31 août 2016 :

305 000,00 euros, soit 40,01 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 305 000 euros

Exercice clos le 31 août 2017 :

300 000,00 euros, soit 39,35 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associée unique Présidente, savoir :

Concernant sa Présidente associée unique :

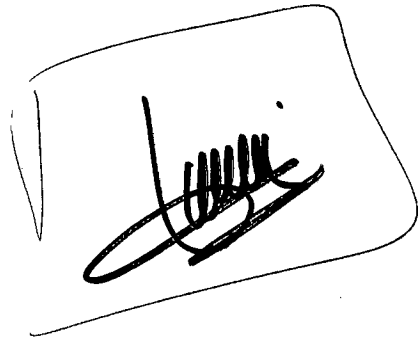
- Existence d'un compte courant d'associée dont le solde débiteur s'élève à 159 979,09 euros et des intérêts de compte courant d'un montant de 1 988,15 euros.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société ALBERT FINANCE
représentée par M. Stéphane LORAINÉ



À L'ABRI DES FLOTS
Société par actions simplifiée
au capital de 7 624 euros
Siège social : 6, place de la république
35800 DINARD
435376470 RCS SAINT MALO

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 FEVRIER 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 275 674,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	275 674,00 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	24 326,00 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	300 000,00 euros
A titre de dividendes	300 000,00 euros
Soit 39,35 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 28 février 2019.

L'associée unique déclare être informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2015 :

304 960,00 euros, soit 40 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 304 960 euros

Exercice clos le 31 août 2016 :

305 000,00 euros, soit 40,01 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 305 000 euros

Exercice clos le 31 août 2017 :

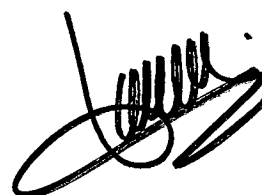
300 000,00 euros, soit 39,35 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

Certifié conforme

La Présidente

La société ALBERT FINANCE
représentée par M. Stéphane LORAINÉ



A L'ABRI DES FLOTS
Société par actions simplifiée
au capital de 7 624 euros
Siège social : 6, place de la république
35800 DINARD
435376470 RCS SAINT MALO

PROCURATION

M. Stéphane LORAINÉ représentant de la Société ALBERT FINANCE, Présidente de la société A L'ABRI DES FLOTS,

Donne par les présentes pouvoir à

SOGECOM
Impasse Rochefontaine
35800 DINARD
897 180 139 RCS SAINT MALO

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de ST MALO tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à DINARD
Le 28/02/2019

M. Stéphane LORAINÉ représentant de
la Société ALBERT FINANCE

